



1. Les grandes étapes de la construction européenne

Pourquoi s'unir en Europe ?

A la fin de la SGM, les pays d'Europe de l'Ouest décident de se rapprocher afin d'éviter une nouvelle guerre fratricide. Aucune paix durable ne saurait être possible sans une réconciliation franco-allemande. Dans une Europe ravagée, ces pays cherchent aussi à reconstruire leurs économies, à exister face aux deux nouvelles superpuissances alors que la guerre froide s'amorce.

Ainsi, **en 1951**, à l'initiative de Robert Schuman et Jean Monnet (FRA), Konrad Adenauer (ALL), Paul-Henri Spaak (BEL), appelés « Pères de l'Europe », 6 pays unissent leurs forces (FRA-ALL-ITA-BENELUX) et signent le **Traité de Paris**. Ils créent une association économique dans un secteur stratégique, l'énergie. La **CECA** est née (**Communauté Economique du Charbon et de l'Acier**).

Des renforcements ou approfondissements :

Puis **en 1957**, par le **Traité de Rome**, ce marché commun est étendu à tous les biens produits dans les 6 pays fondateurs. C'est la naissance de la **CEE (Communauté Economique Européenne)**. Ce traité prévoit la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes à l'intérieur de la Communauté, comme s'il s'agissait d'un même pays. Par conséquent, leurs citoyens vont pouvoir vivre, travailler, étudier dans n'importe quelle partie de la Communauté. Ce traité prévoit donc la mise en place d'une frontière commune entre ces pays. Enfin, il envisage des politiques communes dans des domaines stratégiques. Ainsi naîtra la PAC en 1963 (Politique Agricole Commune). C'est donc dans des racines économiques que « l'Europe des 6 » prend naissance. Les liens entre les pays se renforcent, et la Communauté agit comme une machine qui développe l'économie des pays membres.

En 1992, les Etats cherchent à donner un nouveau souffle à la Communauté. Les 12 pays de la CEE signent le **Traité de Maastricht** : il poursuit l'union économique car il prévoit d'abord qu'une monnaie unique européenne remplace les monnaies nationales ; il cherche aussi à mettre en place une diplomatie européenne (PESC Politique Etrangère et de Sécurité Commune) ; enfin, il crée une citoyenneté européenne, en permettant à tout citoyen de la Communauté de voter aux élections municipales et européennes quel que soit le pays membre dans lequel ils résident. Enrichi d'une dimension politique et citoyenne, la Communauté Economique Européenne change de nom et devient **l'Union Européenne** ou **UE**. **En 1995** les **accords Schengen** renforcent la libre circulation dans l'UE. **En 2002**, la monnaie unique est mise en circulation, c'est **l'euro**.

De nouveaux défis qui créent de l'euroscepticisme :

- Les citoyens européens ne sont pas tous favorables à une Europe fédérale. En 2005, le projet d'un traité constitutionnel échoue car il est rejeté par les électeurs français et néerlandais.
- La crise économique grecque de 2008 a posé la question d'une sortie de ce pays de l'UE.
- Le Royaume-Uni en 2016 entame une procédure pour quitter l'UE, c'est le « Brexit ».
- Certains reprochent à l'Allemagne son poids excessif lors des décisions économiques.
- Sur la scène internationale (diplomatie – politique étrangère), l'Europe a du mal à parler d'une seule voix (conflit israélo-palestinien, guerres en Syrie et en Irak). Cela montre du doigt la faiblesse de la diplomatie européenne face à celle des EUA et de la Russie.
- Depuis quelques années, l'Europe est confrontée au terrorisme islamique et à la crise migratoire, véritable drame humanitaire aux portes de l'Europe. Ses frontières intérieures étant ouvertes, l'EU doit gérer collectivement l'arrivée des immigrés et des réfugiés.

Des élargissements :

1973 : Royaume-Uni, Irlande, Danemark 1981 : Grèce
1986 : Espagne et Portugal = **Europe des 12** 1995 : Autriche, Suède, Finlande = **Europe des 15**
2004 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Malte, Chypre
2007 : Roumanie, Bulgarie 2013 : Croatie = **Europe des 28**

2. Qui prend les décisions ?

EXECUTIF :

Les chefs d'Etat des 28 se réunissent au **Conseil Européen** (à Bruxelles + ville du pays qui a la présidence tournante à ce moment-là) : ils fixent les grandes priorités avec le président du Conseil Européen, lors de ce qu'on appelle les sommets européens.

LEGISLATIF :

- Les directives européennes (propositions de lois) viennent à l'origine de la **Commission européenne** à **Bruxelles**. Seule elle a l'initiative des lois. Les 28 commissaires (1 par pays, chacun en charge d'un domaine particulier) s'y réunissent une fois par semaine, autour de leur président nommé pour 5 ans. Ils représentent l'intérêt général de l'UE. Ils sont proposés par les chefs d'Etat et sont investis par le Parlement.
- Ces directives sont transmises au **Conseil de l'Union Européenne** qui regroupe les ministres des 28 pays. Si une directive concerne l'agriculture, alors les 28 ministres de l'agriculture sont conviés et en discutent. Ils représentent les intérêts nationaux.
- Ces mêmes directives sont soumises au **Parlement Européen de Strasbourg** dont le rôle est de les voter. Les 750 eurodéputés, élus au suffrage universel pour 5 ans, votent aussi le budget de l'UE et contrôlent les autres institutions. Ils représentent les 500 millions de citoyens.

EXECUTIF : La Commission gère le budget de l'UE et veille à l'application des directives votées par le Parlement.

JUDICIAIRE : La **Cour de Justice** (à Luxembourg) de l'UE veille au respect du droit européen

ECONOMIE : La **Cour des Comptes** (à Luxembourg) veille au respect du budget de l'UE. La **Banque Centrale Européenne** (BCE à Francfort) est responsable de la politique monétaire européenne.

3. Des réalisations

- Domaine financier : zone Euro (19 pays sur 28)
- Domaine économique : Espace Schengen (libre circulation des capitaux, personnes, marchandises)
- Domaine de la sécurité : Interpol (police criminelle intergouvernementale)
- Domaine scientifique : Airbus (aéronautique), Arianespace et Galileo (aérospatiale)
- Domaine politique : Parlement élu au suffrage universel, citoyenneté européenne
- Domaine éducatif : programme Erasmus
- Domaine militaire : échecs successifs

Les symboles de l'UE :

- le drapeau européen : cercle (unité et solidarité) de 12 étoiles (harmonie) sur fond bleu
- l'hymne européen : poème « Ode à la Joie » (fraternité) de Schiller sur une musique de Beethoven
- la Journée de l'Europe : 9 mai, en souvenir du 9 mai 1950 Déclaration de Robert Schuman
- la Devise de l'UE : Unie dans la diversité